



Yacht Club de Port-Leucate



Règlement

Trophée du Parc Naturel Marin 2025

Programme des régates

- 22 et 23 Mars, 1^{ère} étape : Challenge d'Hiver YCCR (Canet)
- 12 et 13 Avril, 2^{ème} étape : Les Voiles d'Occitanie YCPL (Leucate)
- 03 et 04 Mai, 3^{ème} étape : Rimage Racing CNB (Banyuls et Port Vendres)
- 07 et 08 Juin, 4^{ème} étape : Les Nautiques Argelès YCAR (Argelès)

Lieux : Canet, Leucate, Banyuls et Argelès

Autorités Organisatrices : YCCR, YCPL, CNB et SNCV, YCAR

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- les RCV 2025 - 2028,
- le règlement OSIRIS
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 1) La régata est ouverte à tous les bateaux des classes A, B, C, D, E, F, G, L, R1, R2, R3, R4.
- 2) Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription leur licence FF Voile 2025 permettant la pratique de toutes les activités fédérales dont **la pratique de la voile en compétition** et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

- 3) INSTRUCTIONS DE COURSE (IC) 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique sur les sites de chaque club organisateur d'une étape.
- 4) Un certificat de jauge HN OSIRIS valide pour chaque bateau inscrit.
- 5) Pour être considéré comme inscrit au Trophée, le skipper doit s'acquitter de toutes les formalités d'inscription et régler tous les droits.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Le paiement des frais d'inscription se fera en ligne sur le site du club organisateur de sa régata ou directement sur place à la confirmation des inscriptions.

Frais d'inscription :

- Tarif unique pour les 3 étapes de Canet, Banyuls et Argelès :

• Nombre d'équipiers	x 15 euros =
----------------------	-------	--------------	-------

• Bateau	x 20 euros =
----------	-------	--------------	-------

- Pour l'étape de Leucate, consulter le site du YCPL.

4. PROGRAMME

A voir dans les I.C. de chaque étape.

5. CLASSEMENTS

1) Classement par régata (manche)

Chaque club est responsable de l'établissement des classements des courses et de la régata dont il est l'organisateur sur les bases du règlement commun.

Les classements seront faits à l'aide de la dernière version en cours au moment de la régata du logiciel FReg.

Les bateaux n'ayant pas couru une ou plusieurs courses seront classés DNS à ces courses.

Conformément aux recommandations HN en Méditerranée, les classements seront faits en temps sur distance, aussi la mesure de la distance devra être la plus précise possible selon l'enregistrement de la position GPS des bouées indiquée avant le départ de la course.

Le club organisateur fera les classements par groupe et devra publier auprès de la FFV le classement général par groupe à l'issue de la régata.

Les groupes seront constitués en fonction du rating des bateaux dans le but d'éviter des écarts trop importants entre les premiers et les derniers de chaque groupe. Les groupes seront constitués par tranche de rating net ou par catégorie de bateaux (par exemple Croisière et Régata). Pour toutes les étapes, il y aura 3 groupes et les bornes des groupes seront les mêmes pour les 4 étapes :

- Groupe 1 : < 18.0
- Groupe 2 : 18.5 à 22.0
- Groupe 3 : > 22.0

Aucune inscription ne sera prise au-delà du jeudi 20 H 00.



FReg sera paramétré de la manière suivante :

- Système de points : à minima
- Partage des points : règle RCV.
- Ex aequo : Meilleurs Scores Retenus puis résultat de la dernière course
- Temps compensé : calcul avec précision au 1/100 de seconde
- En HN Osiris le temps compensé : calculé avec CVL
- Nb de courses courues pour valider la régata : 1
- Pour le classement par club, aucune course ne sera retirée.
- Pour le classement général du trophée : retrait de la plus mauvaise course toutes les 6 courses sur l'ensemble des régates.

A l'issue de chaque régata, le fichier wdz devra être transmis à la personne désignée pour être en charge du classement du TROPHEE.

2) Classement du TROPHEE

Le classement du TROPHEE comportera un classement général par groupe et un classement par Club.

3) Classement des bateaux au TROPHEE

Il sera réalisé avec le logiciel BR Champ de la FFV dans lequel les fichiers Wdz des régates ayant eu lieu seront importés.

BR_Champ sera paramétré ainsi :

- Classement : Habitables Skippers
- Clubs participants : laisser le champ vierge
- K-REG=1 (ce qui veut dire que le coeff de pondération est de 1 pour chaque régata)
- Système de points A MINIMA
- Les bateaux n'ayant pas couru une ou plusieurs courses seront classés DNS à ces courses.
- Bateaux en expérimental : non classés (afin d'inciter les skippers à être en règle avec leur certificat de jauge).

4) Classement des Clubs au TROPHEE

Le classement sera réalisé en faisant la somme des points au classement général des 3 meilleurs bateaux par groupe de chaque club. Ceci sur toutes les courses du Trophée. Le logiciel BR_Champ sera utilisé.

6. Dates des étapes du Trophée du Parc Naturel Marin :

- 22 et 23 Mars, 1 ère étape : Challenge d'Hiver YCCR (Canet)
- 12 et 13 Avril, 2 -ème étape : Les Voiles d'Occitanie YCPL (Leucate)
- 03 et 04 Mai, 3-ème étape : Rimage Racing CNB (Banyuls) (Banyuls et Port Vendres)
- 07 et 08 Juin, 4-ème étape : Les Nautiques Argelès YCAR (Argelès)



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Des places de port sont mises à la disposition des concurrents : en franchise de port, une semaine avant et une semaine après l'étape sous réserve de l'accord de chaque autorité portuaire.

Contactez la Capitainerie du Port concerné pour réserver et penser à vous annoncer (canal 9) en rentrant dans le port.

YACHT CLUB ARGELÈS RACOU

Capitainerie de Port Argelès

66700 Argelès sur Mer

- Téléphone : 0626124830
- Messagerie : contact@yacht-club-argeles.com

&&&&&

YACHT CLUB PORT-LEUCATE

Quai du pla de l'entrée

11370 Leucate

- Messagerie : president@ycpl.fr
- Téléphone : 06 87 60 64 27

&&&&&&

CERCLE NAUTIQUE DE BANYULS

1 Rue de la Paix

66650 BANYULS SUR MER

- Messagerie : bcpons@orange.fr
- Téléphone : 06 07 94 09 83 ou 06 82 41 03 41

&&&&&&

SNCV

Quai François Joly

66660 PORT VENDRES

- Messagerie : bernardchaize@orange.fr
- Téléphone : 06 75 05 50 24

&&&&&&

YACHT CLUB CANET EN ROUSSILLON

BP 210 Capitainerie du Port

66140 CANET EN ROUSSILLON

- Messagerie : jean.florence2@wanadoo.fr
- Téléphone : 06 11 53 04 64

